marches-securises.fr PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

ANTIN RÉSIDENCES (75)
59 rue de Provence

75009 Paris

AVIS DE MARCHÉ

TRAVAUX

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Antin Résidences (75).
Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public
Activité du pouvoir adjudicateur: Logement et développement collectif

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre: Réhabilitation de la résidence EV15 sise 401 à 411 Square Jacques PREVERT et 201 rue ROSENBERG à EVRY (91000)..
Description: Réhabilitation de la résidence EV15 sise 401 à 411 Square Jacques PREVERT et 201 rue ROSENBERG à EVRY (91000).
Identifiant interne: 2025/REH/002.
Type de Procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation.
Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: travaux.
Nomenclature principale (cpv): 45453100.

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale: 401 à 411 Square Jacques PREVERT et 201 rue ROSENBERG.
Ville: EVRY.
Code postal: 91000.
Code NUTS: FR104.
Pays: FRANCE.
Informations complémentaires de la procédure : La procédure de mise en concurrence choisie pour lancer la présente consultation est la procédure avec négociation, en application des articles L. 2120-1, L. 2124-3, R. 2124-1, R. 2124-3 et R. 2161-12 et suivants du Code de la commande publique. La présente procédure avec négociation est décomposée en deux phases distinctes : - 1ère étape (phase « candidatures ») : les entreprises déposent leur candidature au plus tard à la date limite qui figure en première page de ce document. Après analyse des candidatures, le pouvoirs adjudicateur désignera les candidats sélectionnés. Le présent règlement de consultation est relatif à cette phase candidatures. - 2ème étape (phase « offres) : les candidats sélectionnés recevront une lettre les invitant à déposer leur offre. Un ou plusieurs tours de négociations auront lieu, menant alors à la remise d'une seconde offre et potentiellement d'offres ultérieures. Après analyse des offres finales, le pouvoir adjudicateur désignera l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères de jugement des offres. Cette phase « offres » fera l'objet d'un second règlement de consultation, qui sera envoyé aux candidats retenus avec les autres documents de la consultation. Le nombre de candidatures retenues sera de trois, sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures déposées ou recevables. A défaut, le nombre de candidatures retenues pourra être inférieur à trois. Après analyse des candidatures réceptionnées et recevables, les trois premiers candidats sélectionnés sur la base des critères définis à l'article 11.1 du règlement de la consultation, seront admis à déposer une offre initiale..

2.1.3 Valeur

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires de la procédure: La procédure de mise en concurrence choisie pour lancer la présente consultation est la procédure avec négociation, en application des articles L. 2120-1, L. 2124-3, R. 2124-1, R. 2124-3 et R. 2161-12 et suivants du Code de la commande publique. La présente procédure avec négociation est décomposée en deux phases distinctes : - 1ère étape (phase « candidatures ») : les entreprises déposent leur candidature au plus tard à la date limite qui figure en première page de ce document. Après analyse des candidatures, le pouvoirs adjudicateur désignera les candidats sélectionnés. Le présent règlement de consultation est relatif à cette phase candidatures. - 2ème étape (phase « offres) : les candidats sélectionnés recevront une lettre les invitant à déposer leur offre. Un ou plusieurs tours de négociations auront lieu, menant alors à la remise d'une seconde offre et potentiellement d'offres ultérieures. Après analyse des offres finales, le pouvoir adjudicateur désignera l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères de jugement des offres. Cette phase « offres » fera l'objet d'un second règlement de consultation, qui sera envoyé aux candidats retenus avec les autres documents de la consultation. Le nombre de candidatures retenues sera de trois, sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures déposées ou recevables. A défaut, le nombre de candidatures retenues pourra être inférieur à trois. Après analyse des candidatures réceptionnées et recevables, les trois premiers candidats sélectionnés sur la base des critères définis à l'article 11.1 du règlement de la consultation, seront admis à déposer une offre initiale..
Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

2.1.6 Motifs d'exclusion

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Titre: Réhabilitation de la résidence EV15 sise 401 à 411 Square Jacques PREVERT et 201 rue ROSENBERG à EVRY (91000)..
Description: Travaux de réhabilitation de la résidence EV15, qui comprend 196 logements, répartis en 9 bâtiments, de R+4 à R+8. Clos/couvert : o Isolation par l'extérieur de toutes les façades avec mixte bardage/enduit sur isolant ; o Remplacement complet de toutes les menuiseries extérieures dans les parties communes ; o Reprise de la toiture terrasse et réfection de l'étanchéité des terrasses privatives des terrassons et des coursives ; o Remplacement des lanterneaux de désenfumage et agrandissement des trémies ; o Reconstitution des bétons architectoniques ; o Isolation en sous face des zones chauffées. Travaux dans les logements : o Remplacement des portes palières ; o Mise en place d'une VMC hygroréglable de type A ; o Mise en sécurité électrique des logements ; o Mise en conformité électrique des duplex ; o Installation de robinets thermostatiques sur les radiateurs. Rénovation des parties communes : o Remplacement des ensembles vitrés des halls et portes des locaux communs ; o Rénovation partielle des parties communes ; o Réfection de l'éclairage de secours ; o Réfection des gaines palières..

5.1.1 Objectif

Type de marché: travaux.
Classification CPV: 45453100.

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: 401 à 411 Square Jacques PREVERT et 201 rue ROSENBERG.
Ville: EVRY.
Code Postal: 91000.
Pays: France.
Informations complémentaires: Aucune visite de site n'est prévue au stade de la candidature. En revanche, une visite de site sera à prévoir pour les candidats admis à présenter une offre. Le règlement de consultation phase « offres » détaillera les modalités de visite..

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 30.

5.1.4 Renouvellement

Description: Le marché n'est pas reconductible..

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 9400000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Les noms et qualifications professionnelles du personnel affecté à l'exécution du marché doivent être indiqués: Exigence dans le demande de participation
Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.
Informations complémentaires: Variante : Les candidats ne seront pas autorisés à présenter des variantes libres. Par ailleurs, il y aura une variante exigée au sens de l'article R. 2151-9 du Code de la commande publique : - Pose de menuiseries extérieures en dépose totale Tranche : Le marché est décomposé en une tranche ferme et six tranches optionnelles. TF : Réhabilitation de la résidence EV15 selon descriptif annexé au RC TO 1 : Mise en plage d'un calorifuge dans les placards des chambres TO 2 : Protection anti-pigeons TO 3 : Remplacement de tous les volets roulants au RDC TO 4 : Réfection complète des pièces humides (WC, cuisine, et salles de bain) TO 5 : Réfection de la faïence des halls en RDC et RDJ TO 6 : Réfection des EP dans la cour Durée du marché et délai d'exécution : La durée prévisionnelle est de 30 mois à compter de la notification du lot. Le délai d'exécution des prestations est de 24 mois à compter de l'envoi de l'ordre de service de démarrage des prestations, sauf amélioration par le titulaire du calendrier d'exécution des prestations, qui est alors seul applicable. Une période de préparation de trois (3) mois est comprise dans ce délai, et commence à compter de l'envoi de l'ordre de service de démarrage des prestations..
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Capacité économique et financière.
Description : Se référer au règlement de consultation.

Type : Capacité technique et professionnelle.
Description : Se référer au règlement de consultation.

Type : Autre.
Description : Se référer au règlement de consultation.

Nombre maximal de candidats à inviter pour la deuxième étape de la procédure: 3.
Nombre minimal de candidats à inviter pour la deuxième étape de la procédure: 3.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Se référer au règlement de consultation.

Critère Qualité :

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.
Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requise
Adresse pour la soumission : https://www.marches-securises.fr/entreprise.
Catalogue électronique : Non autorisée
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.
Variantes : Requise

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requise

5.1.15 Techniques

Aucun
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal judiciaire de PARIS
Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal judiciaire de PARIS
Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : ANTIN RÉSIDENCES (75)
Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : ANTIN RÉSIDENCES (75)
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : ANTIN RÉSIDENCES (75)
Organisation qui reçoit les demandes de participation : ANTIN RÉSIDENCES (75)
Organisation qui traite les offres : ANTIN RÉSIDENCES (75)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Antin Résidences (75).
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 31551880300046.
Adresse postale : 59 rue de Provence.
Adresse postale : 59 rue de Provence.
Ville : Paris.
Code postal : 75009.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: celine.gibert@antin-residences.fr.
Téléphone: +33 149952992.
Profil de l'acheteur: https://www.marches-securises.fr.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal judiciaire de PARIS.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17750111101763.
Adresse postale : Parvis du Tribunal de Paris.
Ville : Paris.
Code postal : 75859.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: tj-paris@justice.fr.
Téléphone: +33 144325151.
Url d'échange d'informations: https://www.tribunal-de-paris.justice.fr/75.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :135b2e89-dd9b-4e63-813d-d7a971a7ae95
Type de formulaire: Mise en concurrence.
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.
Date d'envoi de l'avis: 06/02/2025 à 11:07.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.